

# Un peigne en os de l'Antiquité tardive

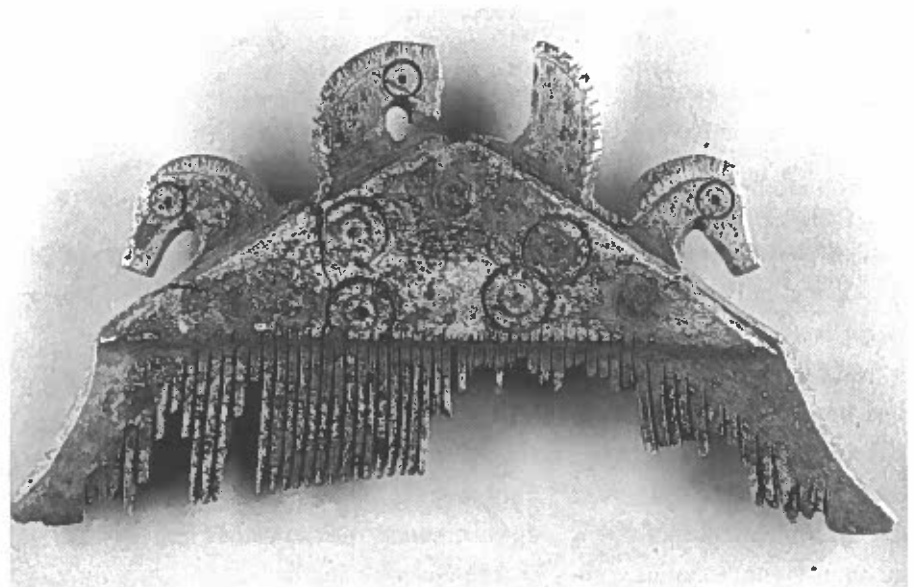
Musée du Noyonnais - Bois de cerf (?)

Dimensions : H. 4,5 ; L. 7,5 ; ép. 0,6 cm

Ce magnifique peigne a été découvert à Noyon, à l'occasion des fouilles de l'îlot des Deux-Bornes (site de l'actuel hôtel du Cèdre), dirigées par Marc Talon en 1988-1989. Prêté pendant une longue période pour études et expositions, l'objet a récemment réintégré le dépôt archéologique de la ville de Noyon à l'initiative de Marie-Christine Lacroix, archéologue municipale. A cette occasion une analyse de l'objet a été effectuée par Jean-François Goret, archéologue municipal de la ville de Beauvais, dont les observations sont résumées ci-dessous.

Cette pièce remarquable sera exposée au musée du Noyonnais à partir du mois de juin 1999.

Le peigne, à une seule rangée de dents, se compose de six parties. A l'extérieur, se trouvent deux barrettes transversales de forme triangulaire avec des bords légèrement en biseau. Le long du bord inférieur, on distingue une petite rangée d'incisions liée au sciage des dents. Le décor des deux barrettes se com-



Cliché musées de Noyon/FkP

pose d'ocelles doubles disposées assez irrégulièrement, associées à un bandeau central formant un cercle tronqué. Ce bandeau se compose de deux incisions encadrant une série d'ocelles simples. Entre ces deux barrettes se trouvent quatre plaquettes portant la denture. Les deux plaquettes d'extrémité portent l'amorce de la denture, avec une profondeur croissante des dents. Elles sont ornées d'une tête d'animal proéminente sur la partie supérieure. L'extrémité de ces plaquettes est légèrement incurvée. Il n'y a pas de doute sur les animaux figurés. Il s'agit de têtes de chevaux dont les crinières sont symbo-

lisées par une série de petites incisions parallèles alors que les yeux correspondent à des ocelles simples. Au centre, on voit deux plaquettes dentelées avec une profondeur constante des dents. Les deux têtes de cheval sont en vis à vis. Le seul museau conservé est plus court que celui des têtes des extrémités.

Les différents éléments sont assemblés avec 3 rivets, en alliage cuivreux semble-t-il.

Il ne s'agit pas d'une peigne utilisé quotidiennement pour la toilette. Sa faible taille, la qualité de son ornementation et surtout la faible usure

des dents indiquent un usage sans doute différent. Il s'agit probablement d'un objet d'apparat.

On rencontre ce type de peigne entre la fin du IV<sup>ème</sup> siècle et le deuxième tiers du V<sup>ème</sup> siècle. Des exemples comparables, assez fréquents dans les pays germaniques, sont toutefois plus rares de ce côté du Rhin, surtout au sud de la Loire. Il s'agit de toute évidence d'un objet de tradition barbare dont l'apparition en Gaule Romaine est directement liée aux migrations caractéristiques de l'Antiquité tardive.